



## **Violence conjugale ou entre partenaires intimes, contrôle coercitif et homicide conjugal : Signaux d'alarme et facteurs de risque**

La **violence conjugale ou violence entre partenaires intimes** prend de nombreuses formes : elle peut être physique, verbale, affective, psychologique, financière ou spirituelle. Elle ne fait aucune distinction quant au type de relations qu'entretiennent la victime et l'agresseur, qu'il s'agisse de conjoints mariés, de conjoints de fait ou de partenaires amoureux, anciens ou actuels, ni quant à leur genre, à leur l'âge, à leur ethnicité, à leur niveau de revenu, etc. Les victimes peuvent être soumises à l'isolement, au harcèlement, à l'humiliation, à l'intimidation, aux menaces, à la violence physique et sexuelle et à la manipulation ou au chantage émotionnel. Voir les listes ci-dessous pour d'autres indicateurs de violence.

Le **contrôle coercitif** est un schéma de comportements violents consistant notamment à blesser, à menacer, à surveiller, à exploiter, à détruire psychologiquement, à isoler, à humilier, à intimider et à dominer une autre personne. Certains de ces comportements peuvent être très subtils. Ils peuvent faire craindre à une personne d'être blessée physiquement, même en l'absence de violence physique, tout en pouvant également déboucher sur de la violence physique, pouvant aller jusqu'à l'homicide. Le contrôle coercitif a des répercussions négatives sur l'estime de soi de la victime, sur sa santé mentale et sur sa capacité à fonctionner et à effectuer des activités quotidiennes, comme se lever, manger, faire les tâches ménagères, aller travailler, s'occuper des enfants, prendre des décisions, etc. La victime d'un contrôle coercitif peut devenir dépendante, vivre dans la peur ou se retrouver isolée.

### **VICTIMES OU SURVIVANTES DE LA VIOLENCE**

#### **Signaux d'alarme indiquant qu'une personne est victime de violence :**

Elle semble triste, solitaire, renfermée ou effrayée;

Son anxiété et son stress se sont accrus;

Elle paraît sur la défensive et en colère;

Elle fait preuve d'une faible estime de soi, manque de confiance, évite les interactions avec les autres ou est en retrait;

Elle présente des symptômes physiques (par exemple des maux de tête, de la nervosité ou des ulcères);

Elle se sent humiliée ou honteuse;

Elle se sent piégée dans sa relation;

Elle paraît isolée et n'a ni amis ni famille sur lesquels compter pour la soutenir;



Elle n'a pas accès à un téléphone personnel;

Elle a accru sa consommation de médicaments ou d'alcool (mécanisme d'adaptation);

Elle ressent le besoin de s'excuser ou de se blâmer pour le comportement violent de son ou sa partenaire ou lui trouve des excuses;

Elle est nerveuse et mal à l'aise à l'idée de parler lorsque son partenaire est présent;

Elle « marche sur des œufs »;

Elle essaie de couvrir ses ecchymoses (par exemple en portant un col roulé ou des manches longues par une chaude journée d'été ou en modifiant sa façon de se maquiller);

Elle fait preuve d'inattention et de distraction et sa fatigue s'accroît.

Tous les indicateurs ci-dessus peuvent être observés dans n'importe quelle circonstance sociale, y compris dans le contexte d'un milieu de travail. Les éléments suivants pourraient être des indicateurs supplémentaires propres au lieu de travail :

La personne semble plus souvent malade, elle arrive en retard et s'absente de son travail;

Elle se montre inattentive et fait preuve de « présentéisme »;

La qualité de son travail varie sans raison apparente;

Elle se montre réticente à fournir les coordonnées d'une personne avec laquelle communiquer en cas d'urgence;

Elle est soudainement réticente à participer à des activités sociales en dehors du travail ou d'autres contextes collectifs;

Elle reçoit sans arrêt, tout au long de la journée, des messages texte, des appels téléphoniques ou des courriels de son partenaire, qui la distraient de son travail;

Elle est bouleversée lorsqu'elle reçoit un cadeau ou des fleurs au travail;

Elle est extrêmement perturbée après une visite inattendue ou perturbatrice de son partenaire sur son lieu de travail;

Elle semble avoir peur de son partenaire, lorsqu'il vient la chercher à la fin de la journée;

Elle se méfie de ses collègues qui parlent avec son partenaire violent;

Elle craint de perdre son emploi à cause de son partenaire (par exemple parce qu'il la retarde, qu'il l'empêche de se rendre au travail ou qu'il la distrait en lui envoyant des messages texte ou en l'appelant souvent par téléphone).

Remarque : Bien que chacun de ces indicateurs ne constitue pas, à lui seul, une preuve qu'une personne est victime de violence, la présence de plusieurs de ces facteurs peut être le signe que quelque chose ne va pas, notamment, que la personne se trouve potentiellement dans une relation violente. Indépendamment de votre évaluation de la situation, une vérification auprès de la personne pourrait s'imposer.

## **PARTENAIRES VIOLENTS**

**Signaux d'alarme indiquant qu'une personne se montre violente à l'égard de son partenaire :**

- La personne fait preuve de violence verbale, rabaisse son partenaire, agit comme si elle était supérieure, humilie son partenaire (en privé ou en public);
- Elle monopolise la parole et domine la conversation en présence de son partenaire;
- Elle a des croyances traditionnelles en matière de rôles de genre, estimant, par exemple, que les hommes doivent survenir au besoin de la famille et les femmes doivent rester à la maison, élever les enfants, etc.
- Elle se montre extrêmement jalouse, possessive et suspicieuse vis-à-vis de son partenaire, l'accusant éventuellement de la tromper;
- Elle tente d'éloigner son partenaire de sa famille et de ses amis, notamment, par la voie de comportements ou de suggestions de nature subtile (cette façon d'agir peut prendre l'apparence de la jalousie ou d'un désir de passer tout son temps avec l'autre personne);
- Elle contraint son partenaire à avoir des relations sexuelles;
- Elle contrôle ou manipule les activités quotidiennes de son partenaire, par exemple la fréquence à laquelle il ou elle peut voir les gens, s'il ou si elle doit travailler ou poursuivre des études et selon quelles modalités, ses vêtements, son alimentation, etc.
- Elle contrôle les finances, par exemple, en décidant des dépenses et de leurs modalités, en mettant toutes les dettes au nom de son partenaire et en ne contribuant pas au paiement des factures, etc.
- Elle minimise son propre comportement violent ou contrôlant, prétendant être la victime ou être obligée de garder son partenaire sous contrôle;
- Elle blâme son partenaire victimisé, à tout propos, notamment de sa propre colère;
- Elle parle de suicide si son partenaire la quitte et prononce des phrases du type : « Si je ne peux pas t'avoir, alors personne d'autre ne t'aura! »;
- Elle menace de faire du mal à son partenaire, aux enfants ou aux animaux domestiques, ou de détruire des biens;
- Elle a des antécédents de violence vis-à-vis des animaux ou d'autres personnes.

Tous les indicateurs ci-dessus peuvent être observés dans n'importe quelle circonstance sociale, y compris dans le cadre d'un lieu de travail. Les éléments suivants pourraient être des indicateurs supplémentaires propres au lieu de travail, et ce, que vous travailliez avec le partenaire violent ou avec la victime. Par exemple, si une personne violente :

- Sabote la capacité de son partenaire à se rendre au travail ou en formation;
- Se montre jalouse des autres sur le lieu de travail de son partenaire;
- Surveille en permanence son partenaire au travail, par exemple en l'appelant au téléphone, en lui envoyant des messages texte, en se présentant à l'improvise sur le lieu de travail, en demandant à la réception si la personne est présente, etc.
- Tente de s'immiscer dans le lieu de travail de son partenaire, par exemple en tournant autour du lieu de travail, en essayant de se lier d'amitié avec des collègues de son partenaire, en participant à des fonctions réservées au personnel sur le lieu de travail de sa victime, etc.
- Semble contrariée si le partenaire n'est pas disponible;
- Critique ou rabaisse son partenaire, pour tenter d'influencer l'interlocuteur en sa propre faveur;
- Présente des comportements agressifs ou d'intimidation au travail;

- Passe du temps à surveiller son partenaire (appels téléphoniques, courriels ou messages texte, ou départ du lieu de travail pour vérifier ce que fait son partenaire), utilisant de manière inappropriée son temps de travail et les actifs de son organisation;
- Se montre négative vis-à-vis de son partenaire ou cherche à ce qu'un tiers confirme la légitimité de ses actions, en demandant, par exemple : « Est-ce que cela ne vous mettrait pas en colère si votre partenaire [rentrait tard à la maison]? »

En tant que collègue d'une personne violente, vous pouvez également être témoin oculaire ou auditif d'un comportement violent sur votre lieu de travail.

## **LES FACTEURS INDIQUANT UN RISQUE ÉLEVÉ D'HOMICIDE CONJUGAL COMPRENNENT ENTRE AUTRES :**

- Des antécédents de violence conjugale au sein du couple;
- La présence du phénomène de « **contrôle coercitif** » dans la relation, le partenaire violent contrôlant l'ensemble des activités de son partenaire, soit en l'influençant, soit en le contraignant, notamment par la force;
- Une augmentation de la fréquence ou de la gravité de la violence;
- Des comportements obsessionnels de la part de l'agresseur, comme le harcèlement de la victime;
- La victime vient de mettre fin à la relation ou envisage de le faire;
- Le partenaire violent :
  - Menace de tuer la victime ou ses enfants, ou d'autres membres de la famille;
  - A étranglé ou étouffé la victime;
  - A contraint par la force la victime à avoir des relations sexuelles;
  - Est déprimé ou a des idées suicidaires;
  - Possède une arme à feu;
  - A perdu son emploi ou a subi d'autres changements majeurs dans sa vie, par exemple une séparation, une dépression, une bataille pour la garde d'enfants, etc.
  - Est toxicomane ou alcoolique (consommant, par exemple, quotidiennement de l'alcool ou des drogues dures);
  - Se montre violent à l'égard de sa partenaire enceinte (sachant qu'elle est enceinte);
  - Fait preuve de jalousie violente et agressive, en prononçant des phrases comme : « Si je ne peux pas t'avoir, alors personne ne t'aura »;
  - Se montre violent envers les enfants de la victime;
  - A déjà été arrêté pour violence familiale.

**Si vous pensez avoir été témoin de l'un de ces comportements et que vous souhaitez aider une personne victime de violence, n'hésitez pas à lui fournir une liste des [Services de soutien pour les victimes de violences familiales](http://www.gnb.ca/services-de-soutien) au Nouveau-Brunswick ([www.gnb.ca/services-de-soutien](http://www.gnb.ca/services-de-soutien)).**

Pour aider une personne dont vous pensez qu'elle se montre violente envers son partenaire à trouver de l'aide, veuillez consulter la page [Ressources pour les partenaires violents](#) de la campagne « L'Amour ne devrait pas blesser ».